

Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire ? Vous voulez travailler pour une grande ville de 57 297 citoyens et dans une équipe à dimension humaine ? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ

TRÉSORIER ADJOINT ET CHEF DE LA DIVISION COMPTABILITÉ DE RELÈVE

AU SERVICE DES FINANCES

Concours 22-104

Sous l'autorité du directeur du Service des finances et trésorier, le trésorieradjoint et chef de la Division comptabilité accomplit principalement la planification, la coordination, le contrôle et l'évaluation des activités relatives à la comptabilité municipale et au budget. De concert avec son supérieur, il voit à l'application des lois et règlements régissant les finances municipales. Il assiste son directeur sur toutes questions de nature comptable, budgétaire ou financière et participe à l'élaboration des politiques et directives du service.

En l'absence du directeur du Service des finances assure la supervision de l'ensemble du service et assure également tous les pouvoirs de la charge de trésorier avec les droits, devoirs, privilèges, obligations et pénalités attachés à cette charge.



Principales fonctions

Volet général

- Dirige et voit à la détermination des mandats et responsabilités de son personnel; contrôle l'efficacité de son personnel conformément aux politiques, programmes et normes, échéances et mandats établis;
- Participe au processus de sélection et d'embauche du personnel;
- Supporte activement les ressources humaines relevant de sa responsabilité en matière de formation et de perfectionnement, supervise leur entraînement en cours d'emploi;
- Contribue à mettre en place un environnement stimulant pour son personnel et s'assure du maintien de bonnes relations interpersonnelles et du respect de la convention collective dans la gestion de sa division;



Volet comptabilité

- Participe activement à la préparation du budget annuel de la Ville et du Plan triennal d'immobilisations:
- Répond aux informations demandées par les différents services en matière de comptabilité;
- Supervise les activités reliées à la préparation et à l'émission de la paie des salariés de la Ville et s'assure du traitement des déductions à la source et des différents transferts aux autorités concernées;
- Fait rapport à son supérieur sur les activités de sa division et porte à son attention toute constatation susceptible d'améliorer l'efficacité de sa division;
- Prépare le rapport financier annuel et collabore avec les auditeurs dans leur vérification intérimaire et finale;
- Prépare le rapport financier de la caisse de retraite des employés de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Veille à établir et à ajuster les méthodes comptables et la codification des revenus, charges et bilan en fonction des règles définies dans le « Manuel de présentation de l'information financière municipale » et, au besoin, regroupe les charges par projets et sous-projets;
- Autorise les transferts budgétaires dans la perspective d'une saine gestion budgétaire;
- Assure la comptabilisation adéquate de toutes les transactions financières en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public en vigueur;
- S'assure que les procédures de contrôle interne sont adéquates pour toutes les entrées et sorties de fonds de la Ville;
- Participe au choix et à l'implantation des programmes informatiques relatifs à sa division;
- Prend en charge les programmes d'aide financière à savoir : Prépare l'ensemble de la documentation relative aux programmes, fait les vérifications nécessaires en vue de leur conformité, soumet la documentation aux auditeurs de la Ville et assure le suivi des réclamations rattachées aux différents programmes d'aide financière aux différents ministères concernés;
- Prépare tout autre rapport requis par son supérieur afin d'assurer la gestion de l'organisation selon les normes;
- Assure le suivi de la dette à long terme; des ententes promoteurs (facturation, part-ville, cessions, immobiliser les biens cédés); de la gestion des immobilisations (dispositions, cessions, amortissement, etc.);
- Assure le suivi du Plan triennal d'immobilisations annuel et son financement;



- Prépare le rapport du budget révisé et rapport semestriel;
- Établit le prix de revient des terrains industriel;
- Tiens à jour ces connaissances et la maitrise de la comptabilité municipale par des formations régulières.

Volet trésorerie :

- Supervise et contrôle les placements à court et moyen terme;
- Effectue les emprunts temporaires et leurs remboursements tant pour les règlements que pour le budget d'opération;
- Évaluer les crédits financiers à obtenir auprès des institutions financières;
- Prépare et fournit aux Services juridiques la fiche de chacun des règlements qui seront adoptés par le Conseil;
- Prépare toutes les émissions d'obligations;
- Prépare le devis des offres bancaires;
- Accomplit toutes autres tâches à la demande de son supérieur.



Exigences du poste

- Baccalauréat en administration, en finances ou en sciences comptables;
- Être membre en règle de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA);
- Posséder cinq ans d'expérience pertinente en milieu municipal et en gestion d'équipe;
- Capacité d'analyse, de discernement et de jugement;
- Bonne connaissance des outils de la suite Office, dont un niveau avancé de maîtrise du logiciel Excel;
- Être structuré et organisé tout en faisant preuve d'une excellente gestion des priorités;
- Capacité à travailler en équipe et à diriger du personnel efficacement;
- Connaître les logiciels de comptabilité PG Solutions et AccèsCité Finances (un atout).



Rémunération

L'échelle salariale associée à ce poste varie de 94 115 \$ à 110 724 \$ et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.





Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, au plus tard le 1^{er} mai 2022 en mentionnant le numéro de concours 22-104,

par courriel <u>ressources-humaines@st-hyacinthe.ca</u> ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines Ville de Saint-Hyacinthe 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.